armateurs sera souhaité et de bons vents et de fructueuse pêche.

***

A côté de ceux qui vivent surtout de la grande pêche, il existe toute une catégorie de marins qui pratiquent ce qu'on appelle la petite pêche côtière. Le hareng, dans le temps d'abondance de ces frayes gens sous la forme d'un petit poisson assez semblable à la sardine pour être confondu avec elle et que nos marins désignent sous le nom de « Sprat ». Tous les baigneurs ont vu prendre ce poisson au filet, le long des jetées.

Il n'y a pas bien longtemps, la valeur du « Sprat » était nulle ; les cultivateurs l'enfouissaient au pied de 2 francs le tonne pour fumer leurs terres. Or, depuis la disparition de la sardine des côtes bretonnes, le sprat est recherché et son prix qui a atteint déjà 35 francs les 100 kilos, est encore actuellement de 27 à 28 francs. On cite des marins qui ont gagné à sa pêche un millier de francs en une semaine.

Le sprat est envoyé sur Audierne et Concarneau, pour y être traité comme la sardine. Or d'expédie aussi sur Paris, où il est, paraît-il, vendu comme goujon de Seine !

Gustave C...

CHRONIQUE SCOLAIRE

CERTIFICAT
d'aptitude pédagogique

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les candidats se sont présentés à l'examen (133 inscrits et 127 inscrites).

Dès (22 instituteurs et 145 institutrices ont été proclamés admissibles et subiront les épreuves orales et pratiques dans le courant de 1907. Ce sont :

I. — Aspirants. — MM. Francis Accart (école normale) ; Gaston Avisse, à Berck-sur-Mer ; Gérard Berlond (école normale) ; Emile Blampain, à Pont-à-Vendin ; Emile Bodart, à Saint-en-Gohelle ; Charles Bourman, à Boulogne ; Jules Breelle, à Boulogne ; Jean Brémens, à Etaples ; Julien Bulex, à Audruicq ; Marius Cailleux, à Lisbon.

MM. Alexandre Carpentier, à Isbergues ; Gérard Carpentier, à Divion ; François Catalain, à Hesdin-L'Abbé ; Auguste Chopin, à Camblain-Châtelain ; Julien Dhin (école normale) ; Gaston Courtin, à Isques-les ; Horace Cavillier (solist) ; Arthur Delpierre, à Oye ; Augustin Delour, à Achy ; Pierre Demeulin, à Arras.

MM. Joseph Jacquelin, à Bouchahlet ; Gabriel Domeille, à Montigny ; Léopold Dufresne, à Neux ; Louis Ducamp, à Saillainvimes ; Achille Dumont, à Auxi-le-Château ; Jules Dupuich, à Sainte ; Jules Duval, à Vermelles ; Eugène Flamant, à Billy-Montigny ; Victor Fourrier, à Rely.

MM. Gustave Garet, à Auchy-au-Bois ; Aimé Gosart, à Bully-Grenay ; Louis Grare, à Licques ; Théodore Guillay, à Pernebert ; Louis Hautebouille, à Marck ; Gaston Hélary (école normale) ; Raoul Hibon, à Hénin-Liétard ; Jean Hippolyte, à Samer.

MM. Alexandre Hurlevent, à Calais ; Henri Hurtevent, à Vendin ; Marc Levasse, à Guînchy ; Lucien Lemaître, à Ostrevan ; Louis Lestelle (solist) ; Alfred Leloup, à Bisoho ; Edouard Lepoivre, à Saint-Venant ; Louis Lhomme (école normale) ; Emile Marquilly, à Lens, école Carnot ; Paul Martin, à Wimereux.

MM. André Neumann, à Béthune ; Louis Ostier, à Camblain-Châtelain ; Léon Petit (solist) ; Henri Platevoet, à Boulogne ; Raphaël Pignche, à Neux ; François Pfleger, à Lens ; Louis Pinart, à Longuy ; Auguste Prevost, à Lens ; Irénée Quinot (école normale).

M. Maurice Randoux, à Calais ; Paul Rault, à Lens ; Edouard Bréé (solist) ; Louis Rémy, à Lecques ; Benjamin Tavernier, à Hermies ; Hélène Reylors, à Vendome ; René Ferly, à Calais ; Lucien Thaubois (école normale) ; Robert Vremery (solist).

MM. Georges Vénel, à Prévent ; Marcel Verdier, à Lévin ; Hubert Wadbert, à Annay ; Charles Wéz, à Sangatte ; Omer Wigneron, à Bruay, Marmottan ; Achille Quillot, à Lévin ; Marceau Régnier, à Saint-Omer.

II. — Aspirantes. — Mmes Madeleine Bailleul, à Saint-Omer ; Marie Barbaut, à Saint-Martin ; Hélène Baudelin, à Buzenet ; Beaurain-Devry, à Arras ; Elise Bernard, à Arques ; Yvonne Bergère, à Rantingham ; Marie Berle, à Calais ; Blanquain-Dentbrunell, à Pont-à-Vendin ; Marie Bigot, à Arras.

Mmes Marie Bouschon, à Oley ; Lydie Boudry, à Lévin ; Marie Bouthors, à Frages ; Marie Bourgry, à Lens ; Lia Brouard, à Drocourt (mixte) ; Marie Brique, à Lévin ; Marie Brodel, à Auchy ; Marguerite Brunet, à Calais ; Marguerite Butez, à Calais.

Mmes Philomène Cagnard, à Bapaume ; Rachel Cailleux, à Auchy ; Marine Caillieret, à Neux ; Amarante Camus, à Rivière ; Rachel Caron, à Saint-Omer ; Caroline Carlier, à Drocourt ; Valentine Castelain, à Mondicourt ; Thérèse Cayel, à Lévin ; Léonie Chavatte, à Arères ; Lucie Charmeille, à Vimy.

Mmes Marie Cordellier, à Montreuil ; Valentine Corré, à Outreau ; Jeanne Courtier, à Hermies ; Julienne Couvreur, à Saint-Omer ; Renée Crétin, à Benoit ; Yolande Crétan, à Beuvry ; Marie Crocquelet, à Wimereux ; Anne Crouzart, à Berck ; Alice Cuiler, à Lévin.

Mmes Germaine Debailleul, à Noyelles ; Alix Debuisser, à Richebourg ; Delahaye-Accart, à Lestrem ; Delahaye-Déparnis, à Coulogne ; Ida Delmotte, à Hinges ; Laure Delaval, à Malinghem ; Lucie Delattre, à Noyelles ; Deleau-Bernard, à Lévin.

Mmes Eugénie Delmotte, à Vimy ; Marcelle Demonchaux, à Lens ; Despres-Lenglet, à Carvin ; Marie Desvignes, à Bucquoy ; Euphémie Devigne, à Rinxent.

Mmes Claire Doliger, à Isel-les-Equerchin ; Dorez-Ladeire, à Boulogne, Louise Doublet, à Hénin-Liétard ; Résinée Dumont, à Hesdin ; Marie Dubetley, à Campagne-les-Hesdin ; Eugénie Dubois, à Seuchy ; Dubois-Mongin, à Saint-Pol.

Mmes Dupuis-Lagrange, à Auchy ; Marie Dusemony, à Auchel ; Valentine Elies, à Hesdin ; Virginie Elucquin, à Carvin (centre) ; Pauline Evrard, à Samer ; Alice Fagot, à Arras ; Jeanne Fauconpierre, à Carvin ; Yvonne François, à Dunvez.

Mmes Gossart-Desnutty, à Grenay ; Régina Gosselin, à Billy ; Fernande Goyez, à Bethune ; Marie Grenu, à Thérouanne ; Nelly Grimbert, à Colonne ; Gyneleyne-Cattier, à Auchel ; Georgette Guignebert, à Vendin ; Hélène Guillemont, à Saint-Venant ; Espérance Hénoco, à Canteleux ; Jeanne Hénaumé, à Lens ; Camille Herbet, à Saint-Pol ; Marie Heulin, à Bray.

Mmes Hélène Hulot, à Guînes ; Jenne Houlaux, à Boinville ; Hélène Huleux, à Outreau-Equihen ; Aline Jonnon, à Sainte ; Pilas Lagache, à Douvrier ; Horlesse Lamouroux, à Frévent ; Clémence Candas, à Carvin ; Laude-Lalosche, à Arras ; Marguerite Laurent, à Lévin.

Mmes Marie Lavigne, à Neuville-Saint-Vaast ; Marguerite Leblond, à Boulogne ; Claire Lebrun, à Drocourt (mixte) ; Olive Legros, à Douvres ; Céline Leleu, à Calais, Beaudemarai ; Julia Lemaire, à Hesdigneul ; Marie Lemaire, à Saint-Omer ; Léa Leroy, à Arras.

Mmes Rosa Lhotté, à Montigny ; Berthe Lely, à Maisnagrbe ; Lilian-Salin, à Hénin-Liétard ; Jeanne Machin, à Calais ; Jeanne Mahoutte, à Wanquetin.

Mmes Juliette Moquet, à Lingues ; Valérie Martin, à Lavelle ; Milot-Podevin, à Harvinnent ; Jeanne Mévoin, rue de Thérouanne, à Saint-Omer ; Irma Obert, à Wallons ; Marguerite Pauli, rue Gayale, à Boulogne ; Léonie Pacquet, à Fortay ; Marie Pigeon, à Attaingues ; Philomène-Delmotte, à Bailleul ; Andrée Piale, à Bléx-Montigny ; Piquet-Martinpuich, à Fressenbergue ; Emma Pillon, à Bapaume ; Modeste Poignant, à Wimille ; Pinart-Chabrier, à Lévin.

Mmes Marie Poulain, à Rivière ; Marie Poulain, à Vendin ; Virginie Pouy, à Boulogne ; Marthe Pouvreau, à Pernes ; Pouvreau, à Salbonnes ; Mme Hélène Quillot, à Arras ; Lia Richebé, à Lapugnoy ; Marthe Rimbert, à Hesdin ; Marthe Rimbert, à Hesdin.

Mmes Marie Robert, à Bruay ; Eugénie Robillé, à Arques ; Eugénie Rogier, à Libercourt ; Palmyre Rogelet, à Sorrel ; Marie Rouvière, à Marquise.

Mmes Cécile Sacquépée, à Bapaume ; Sauvage-Mabrielle, à Hénin-Liétard ; Pierrette Solomon (Tivoli), à Boulogne ; Marguerite Talaucher, à Hardinghem ; Lia Théry, à Roquetoire ; Tiolat-Pinotte, à Calais ; Trupin-Bunel, à Desvres.

Mmes Marie Verbel, à Etaples ; Julia Verlet, à Auchel ; Marie Verrogut, à Calais ; Vertée-Legros, à Barlin ; Marguerite Wecker, à Lens ; Marie Wimbert, à Arques ; Normand-Courtois, à Boulogne ; Marthe Richy, à Calais.

LA RÉGION

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE
des Conférences Populaires

Sections du Nord et du Pas-de-Calais

SAMEDI 2 MARS

BETHUNE (Section de Béthune). — Conférence par M. Couteau.

DIMANCHE 3 MARS

SAINT-AMAND (Section de Saint-Amand-les-Eaux). — Conférence par M. Jean Dueloz, professeur au collège de Saint-Amand : « Le Progrès Social ». Concert à l'issue de la Conférence.

PETITS-FORÊT (Section d'Aubry), par M. Escoffier, avocat à la Cour d'appel de Douai : « Le Contrat collectif du Travail ». Partie récréative après la conférence.

WANQUETIN (Section d'Arras), par M. Meilhon, secrétaire-général de l'Union démocratique et sociale : « Esquisse de l'Œuvre démocratique de la 3e République. Le Devoir républicain ».

COUTICHES (Section d'Orchies-Ville), par M. Descoubes, instituteur à Roubaix : « Les Bienfaits de la République ».

PRESEAU (Section de Valenciennes), par M. Lallemand, professeur au Collège de Meobeage : « La République et les lois ouvrières ».

LOOS-EN-GOHELLE (Section de Lévin), par M. Lemelle, avocat à Arras : « L'Emancipation sociale ».

DUNKERQUE (Section de Dunkerque-Ville), par M. Aubertin, avocat : « L'Entente sociale ». Présidence de M. Wellhoff, délégué régional.

VITRY (Section de Douai), par M. Buisson : « L'Apprentissage en France ».

CAMBLAIN-L'ABBÉ (Section d'Aubigny), par M. Valentin : « La République ».

HERIN (Section d'Aubry), par M. Monier : « Le Problème social ».

MAZINGARBE (Section de Mazingarbe), par M. Tellier : « Les Bienfaits de l'Instruction ».

MARCHIENNES (Section de Marchiennes), par M. Macquart : « Gambetta ».

A SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

La section de Saint-André avait organisé, sous les auspices du cercle la « Progrès républicain », une conférence en la salle du Sacre-Jardin. Le Maréchal, président du cercle et délégué de la section, après avoir en quelques mots retracé l'histoire et le but de la société des Conférences, a présenté le nombreux auditoire à M. Ernest Coornaert dans la salle, trop petite, la conférencier, M. Marceau Leleu, de l'Ecole nationale professionnelle d'Arras-Lens. Le sujet de la conférence : « Paris avant la Révolution », le chaude parole du jeune conférencier-ont soulevé à différentes reprises de chaleureux applaudissements et se vivement applaudi fut accueillie par une salve de bravos. De nombreux chanteurs se sont ensuite fait entendre et certains d'entre eux se sont revélés de véritables artistes. Notamment MM. Charles Lefebvre et Archange Delbart, ainsi que MM. Georges Sleppe, Paul Surmont, Henri Salingier, Marceau Leleu, se sont fait brillamment applaudir.

A SIN-LE-NOBLE

La Section de la Société des Conférences populaires de Sin-le-Noble, a fêté dignement, dimanche, l'anniversaire de la Révolution de 1848 et de la Deuxième République ; les vastes salons de réfectoire étaient trop petits pour contenir la foule accourue à son appel qui, sympathique, entourait MM. Hayez, sénateur, Wauthy, président de la Chambre de Commerce de Douai ; Dorgis, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; Milon, percepteur, ainsi que la Municipalité et les Conseillers municipaux de Sin-le-Noble.

Au début de la séance, M. Verquest, délégué cantonal, a fait un exposé de la situation faite par la conférence antérieure, M. Falaisel, avocat à la Cour d'appel de Paris, conférencier de ce jour a le mérite, réussi au fil par la grippe.

On pense avec le concert donné par un musicien qui n'en fait pas moins pour leur nouveau, nous voulons parler du poème *Libertaire*, récité avec beaucoup de sentiment et de réalisme par M. Bernard, instituteur et par une charmante jeune fille.

M. Courtois fut désopilant dans ses chansonnettes comiques.

Le jeune Jean Courtois, qui a de qui tenir, prouva que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Toute gracieuse et toute mignonne, une jeune Doucetienne, Mlle Fernande Vanderbek, charma l'auditoire en jouant avec maîtrise quelques airs de violon.

M. Bocquet fut fort apprécié dans le « Ramage d'oiseaux ».

La musique municipale, qui prêtait son concours à la fête, et son sous-chef, M. Poulet, se montrèrent impeccables.

La séance, si bien commencée, fut close par une comédie de Courteline « Le Gendarme est sans pitié », qui fut jouée de correcte façon par MM. Courtois et Rousselle, qui secondèrent de leur mieux MM. Morlé et Poulet.

Notons que pour des raisons diverses, M. Morain, sous-préfet, Gentaux et Gaslain, députés, Debève et Godin, conseillers généraux, Boutroux, inspecteur primaire, Dubron, délégué cantonal, etc., etc., empêchés d'assister à cette fête, s'en étaient excusés.

A LALLAING

La conférence annoncée sur « Les Bienfaits de l'Instruction », par M. Escoffier, avocat près la cour d'appel de Douai, a eu un plein succès. Le conférencier développa son sujet avec éloquence, et devant un auditoire de plus de 500 personnes. M. Gonteux, député, qui présidait, adressa aux organisateurs ses plus chaleureux remerciements. Il engagea les ouvriers de toute corporation à s'unir pour faire aboutir toutes les revendications nécessaires à l'amélioration de leur situation, il invita notamment tous les cultivateurs à se grouper et à se syndiquer comme le font les cultivateurs des communes voisines, où nous constatons des résultats satisfaisants.

La Section, fait formé par M. Joseph Verfray, horticulteur, chevalier du Mérite Agricole, président ; M. Caron Désiré, cultivateur, délégué, chevalier du Mérite Agricole ; M. Lebrun, maréchal, chevalier du Mérite Agricole, secrétaire ; M. Bricée Jules, boulanger, vice-président. Nous sommes heureux de constater que cette conférence laisse la meilleure impression à Lallaing.

A LECELLES

C'est, pourrait-on dire, dans l'une de nos communes les plus réactionnaires, où la loug cléricale est tout puissant, au cœur même d'une population restée ignorante aux idées de progrès, qu'eut lieu, dimanche dernier, la conférence par la société républicaine. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître que, parmi cette population totalement agricole, le parti républicain compte de fervents adeptes. Le sujet qui avait été spécialement choisi : « La conquête du suffrage universel », n'a pu être traité, M. Collier, professeur, s'étant trouvé indisposé. Ce fut à M. Verzaine, le décoré délégué de la section valenciennoise, qu'incombait la tâche de la remplacer. Au bureau avaient pris place : MM. Clossa, directeur de l'école de la rue de Cerville ; Lemay, directeur de l'école de la rue des Fèves ; Jules Quesnel, propriétaire, et Lecoq Horace, cultivateur ; M. Carlier, membre de la Ligue républicaine, président. M. Verzaine, dans quelques mots, a fait appel à l'union, à la concorde, à la solidarité, et a indiqué en exposant quelques détails sur la conférence donnée par les deux personnes et que la tendance fut pour les Droits de l'Homme et que la tendance fut pour les Droits de l'Homme et que la tendance fut pour les Droits de l'Homme